

INNOVATION ET VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

I. INNOVATION

1. Adoption d'un plan directeur de la recherche scientifique et technologique fixant les priorités compte tenu notamment des besoins des secteurs de production, précisant les moyens à mettre en œuvre de façon ordonnée, sur la base d'évaluations périodiques à l'effet de limiter la dispersion des efforts, de mettre les compétences des chercheurs tunisiens au service du développement économique et social et d'optimiser le rendement des moyens humains et financiers dont dispose le pays.

Document de base : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique (avril 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/05/30/innovation-et-la-recherche-scientifique/>

2. Restructuration profonde de l'université, en tant que centre privilégié de la recherche scientifique et technologique, regroupant la majorité des chercheurs sur la base des quatre orientations suivantes :
 - Renforcement de l'autonomie de l'université sur le plan de la gouvernance, des libertés académiques et de la gestion budgétaire, particulièrement dans les structures de recherche et de formation continue.
 - Institution de prix de la recherche scientifique pour les innovations, brevets, process et labels nouveaux, fruits de partenariats.
 - Allocation de crédits budgétaires à la recherche scientifique et technologiques par les départements sectoriels pour en assurer l'utilisation sur la base des besoins actuels et futurs de l'économie.
 - Renforcement des moyens financiers et matériels du Comité National de l'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique (CNEARS)

Document de base : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique (avril 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/05/30/innovation-et-la-recherche-scientifique/>

3. Etablissement de liens durables et proactifs entre l'université, les différents centres techniques sectoriels et les entreprises en vue du passage d'une économie dominée par les activités à faible valeur ajoutée et à bas salaire à une économie axée, de plus en plus sur des activités à forte valeur ajoutée et à salaire élevé.

Les percées technologiques de la Corée du Sud, de la Finlande et de Singapour sur ce plan méritent d'être prises en considération.

Document de base: Débat sur l'innovation et la recherche scientifique (avril 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/05/30/innovation-et-la-recherche-scientifique/>

4. Création d'une synergie entre les universités publiques et privées, d'une part, et les entreprises qu'elles soient grandes ou moyennes, d'autre part, à même de fouetter les travaux de recherches scientifiques et d'innovation technologique qui répondent aux besoins des entreprises tunisiennes ou étrangères tout en adaptant la qualité de l'enseignement aux besoins de l'économie en général et de l'entreprise en particulier.

Document de base : débat sur la compétitivité de l'entreprise (décembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2018/12/débat-compétitivite.pdf/>

5. Restructuration de la recherche agricole de manière à refléter les priorités en matière notamment :

- ▮ De développement des variétés culturales adaptées au climat aride, résistantes à la sécheresse, pouvant mieux valoriser l'eau, une ressource de plus en plus rare, de plus en plus coûteuse.
- ▮ De lutte contre la salinisation des périmètres irrigués dont les rendements sont en baisse du fait de la qualité de l'eau mobilisée.
- ▮ De synergie à créer entre les centres de recherche agricole et les structures de vulgarisation pour transférer, dans des délais raisonnables les résultats de la recherche aux exploitants agricoles et pour établir des relations pro-actives entre les différents intervenants.

Document de base : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique (avril 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/05/30/innovation-et-la-recherche-scientifique/>

6. Renforcement des programmes de recherche scientifique dédiés à l'olivier, éventuellement dans le cadre du partenariat avec les pays méditerranéens, pour développer des variétés plus productives, consommant moins d'eau et traiter le rejet des « margines » sous-produit de l'extraction d'huile d'olives.

Document de base : Débat sur la gestion des sols (février 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/02/28/debat-gestion-sols-agriculture-durable/>

7. **Développement des programmes de recherche en matière d'évaluation des ressources halieutiques concomitamment au renforcement des mécanismes de surveillance particulièrement au niveau des aires maritimes protégées et des zones de reproduction.**

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

8. **La Tunisie dispose de nombreux instituts et centres de recherches dans le domaine de la biotechnologie, ils sont cependant, axés principalement sur la veille scientifique et sur les études académiques. Il est temps de les inciter à s'engager davantage, dans le cadre d'un partenariat avec les centres techniques et les groupes pharmaceutiques, dans des recherches de développement aboutissant à des brevets d'invention et à des opportunités d'investissements. Le modèle suivi par le Japon dans ce domaine pourrait être une source d'inspiration. Il en est de même de l'expérience de la Jordanie en matière de développement d'un certain nombre de produits à partir des richesses naturelles de la mer morte.**

Document de base : débat sur l'économie bleue (juin 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/06/Debat-économie-bleue.pdf>

9. Engagement d'une ambitieuse politique de recherche dans le secteur de la santé, axée sur des thèmes prioritaires pour éviter la dispersion des efforts et insérée dans des réseaux d'excellences internationaux

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

10. Renforcement du rôle des entreprises publiques, notamment de la Compagnie des Phosphates de Gafsa, de la STEG, de la SONEDE et de TUNISIE TELECOM, dans le domaine de la recherche technologique à travers notamment :

- ▮ la création de structures au sein de ces entreprises pour assurer la sélection de projets de recherche, leur suivi et leur évaluation.
- ▮ L'affectation d'une partie de leur revenu pour la recherche et l'adaptation des technologies de production.

Document de base : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique (avril 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/05/30/innovation-et-la-recherche-scientifique/>

11. Attraction de l'investissement direct étranger dans le domaine de la recherche technologique en incitant les grands groupes à créer des départements de recherche en Tunisie, tirant profit de l'important potentiel humain disponible et des possibilités de coopération qu'offrent les laboratoires et les centres de recherche relevant des différentes universités. La Tunisie dispose d'avantages comparatifs importants pour promouvoir la recherche dans plusieurs secteurs, notamment dans l'agriculture, les TIC, la santé et l'électronique. Il importe de les exploiter de façon optimale et d'en faire des points d'ancrage pour des partenariats et des coopérations mutuellement profitables.

Document de base : Débat sur l'innovation et la recherche scientifique (avril 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/05/30/innovation-et-la-recherche-scientifique/>

12. La nouvelle révolution industrielle change la façon de vivre et de travailler. De nombreux métiers voient leur forme et leur contenu changer, voire disparaissent. La Tunisie doit se préparer à cette importante mutation qui s’amorce sous l’effet des importantes avancées en informatique et en télécommunications et l’émergence des activités novatrices dans les domaines de l’intelligence artificielle, la robotique, les véhicules autonomes, la nanotechnologie et la biotechnologie.

Documents de base: Débat sur la valorisation des ressources humaines (janvier 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/01/10/valorisation-des-ressources-humaines/>

13. La focalisation sur la sécurité des réseaux est une démarche payante pour l’optimisation des dépenses publiques en matière de recherche scientifique et d’innovation technologique. Cela permettra de faire de la Tunisie une plateforme dans la conception et la production de logiciels de protection des applications, des serveurs et des réseaux étant donné les importants enjeux que pose la sécurisation de l’économie numérique.

Document de base : Débat sur la nouvelle révolution industrielle (mars 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2018/03/30/debat-sur-la-nouvelle-revolution-industrielle/>

14. Activation de la mise en place du réseau de pôles technologiques dédiés aux secteurs prioritaires à l’effet de « dupliquer » le parc technologique d’EL GHEZALA en tant qu’îlot de rayonnement et de dynamisme créant une synergie entre l’enseignement, la recherche et la production de produits à haut contenu technologique.

Document de base : Débat sur l’innovation et la recherche scientifique (avril 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/05/30/innovation-et-la-recherche-scientifique/>

15. Renforcement du pôle technologique de Bordj Cédria et du pôle technologique de Médenine pour en faire des centres régionaux, à l’échelle du continent africain, pour le développement de la recherche dans le domaine de l’énergie renouvelable, particulièrement pour son stockage.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l’année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

II. VALORISATION DES RESSOURCES HUMAINES

1. Elaboration d’une stratégie de lutte contre l’abandon scolaire qui constitue, compte tenu de l’importance des jeunes concernés, de l’ordre d’un million, un fléau occasionnant une perte annuelle

au niveau du budget de l'éducation de plus d'un milliard de dinars et un facteur d'exclusion et d'instabilité sur le plan social.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)
<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

- 2. Pour atteindre les objectifs de la loi d'orientation en matière d'obligation de l'enseignement de base ainsi qu'en matière de préparation à l'insertion dans la vie professionnelle il est nécessaire, outre le renforcement des programmes de soutien présenté plus haut, de développer la section d'enseignement technique et professionnel au niveau du second cycle de l'enseignement de base et de mettre en place une section d'enseignement technique et professionnel au niveau de l'enseignement secondaire tout en veillant à créer des passerelles dans les deux sens entre l'enseignement général et l'enseignement technique ou professionnel.**

Débat sur les enjeux de l'éducation et de la formation (mars 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/03/24/debat-sur-les-enjeux-du-systeme-deduction-et-de-formation-en-tunisie/>

- 3. Le taux de redoublement des élèves demeure en Tunisie élevé. Pour y remédier il est recommandé, en s'inspirant de l'approche suivie par les pays qui ont réussi à réduire drastiquement le redoublement des élèves, à mettre en œuvre une approche globale ayant pour contours :**
 - 1** La généralisation de l'enseignement pré-primaire en particulier dans les régions ayant des taux d'abandon élevé.
 - 1** Le renforcement de la logistique au niveau des écoles des zones d'éducation prioritaires pour les doter des ressources humaines et matérielles leur permettant de disposer d'outils d'apprentissage modernes.
 - 1** Un accompagnement individualisé pour les élèves faibles en leur faisant bénéficier de cours de soutien et de rattrapage assumés par les enseignants au sein de l'école de façon volontaire et ou avec l'appui des associations.
 - 1** Une adaptation continue de la formation pédagogique des enseignants en fonction du niveau des élèves et du milieu dans lequel ils vivent pour améliorer les résultats de l'apprentissage des élèves.

Débat sur les enjeux de l'éducation et de la formation (mars 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/03/24/debat-sur-les-enjeux-du-systeme-deduction-et-de-formation-en-tunisie/>

- 4. Renforcement du programme d'alphabétisation des adultes en mettant en place un plan directeur impliquant le budget de l'Etat, la société civile, les collectivités locales et les entreprises, combinant la sensibilisation et l'intéressement, pour réduire, de façon drastique, le taux**

d'analphabétisme et le ramener à l'horizon 2030 au moins au taux moyen des économies à revenu intermédiaire tranche supérieure de l'année 2018 soit 5 pour cent.

Débat sur les enjeux de l'éducation et de la formation (mars 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/03/24/debat-sur-les-enjeux-du-systeme-deducation-et-de-formation-en-tunisie/>

5. Amélioration du rendement de l'école publique, actuellement mal classée par les évaluations internationale à travers notamment :

- ▮ **Le renforcement des programmes de maîtrise des langues étrangères, et développement des programmes et des supports pédagogiques.**
- ▮ **le renforcement de la capacité d'analyse et de synthèse en repensant le système d'enseignement pour passer de la logique de l'accumulation de la connaissance et à celle de l'éveil de l'intelligence**
- ▮ **La réorganisation de la gouvernance, actuellement assumée par quatre départements ministériels en vue de son unification au sein d'un seul département afin de donner une plus grande cohérence à la politique d'éducation et de formation des nouvelles générations.**

Débat sur les enjeux de l'éducation et de la formation (mars 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/03/24/debat-sur-les-enjeux-du-systeme-deducation-et-de-formation-en-tunisie/>

6. L'adéquation entre la formation et l'emploi continue à être une source de préoccupation, il est nécessaire de l'améliorer dans le cadre d'une approche globale ayant pour contours :

- ▮ **La réhabilitation de la formation technique et professionnelle au niveau du deuxième cycle de l'enseignement de base et de l'enseignement secondaire de manière à réduire les taux d'abandon et de redoublement tout en améliorant la satisfaction des besoins de l'économie en ouvriers qualifiés et en techniciens.**
- ▮ **Le renforcement de l'ouverture de l'école et de l'université sur son environnement en multipliant les relations de partenariat et de parrainage avec les entreprises et les associations scientifiques, en développant les excursions, les visites de musées et les activités culturelles et sportives.**
- ▮ **L'ouverture de l'école et de l'université sur l'extérieur en développant, avec les établissements d'enseignement des pays partageant avec la Tunisie les valeurs universelles les échanges humains et en encourageant l'implantation en Tunisie des universités étrangères de renom pour créer une dynamique d'émulation et faire de la Tunisie une plateforme régionale d'enseignement.**
- ▮ **Le développement des mécanismes d'évaluation objective et périodique du système éducatif et de formation sur la base d'un certain nombre de paramètres se rapportant notamment à la démarche pédagogique, à la qualité des enseignants, à l'aptitude des élèves à penser et à exploiter les connaissances, aux appréciations des entreprises sur la compétence des outputs de l'école et de l'université.**

- **La réinsertion de la Tunisie parmi les pays faisant l'objet d'une évaluation des performances des élèves par le programme PISA tous les 3 ans tout en veillant à mieux exploiter les résultats qui en ressortent.**

Débat sur les enjeux de l'éducation et de la formation (mars 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/03/24/debat-sur-les-enjeux-du-systeme-deduction-et-de-formation-en-tunisie/>

7. Refonte de la politique d'éducation, d'enseignement et de formation sur la base de trois orientations majeures :
 - Abandon de la logique de l'accumulation des connaissances au profit de celle de l'éveil de l'intelligence, de la qualification et du développement de la capacité à utiliser et à exploiter, à bon escient, l'information aujourd'hui largement disponible.
 - Préparation de l'école au changement induit par la révolution numérique et la révolution génétique pour éviter d'en subir passivement les conséquences.
 - Refonte du système d'orientation pour réduire les contraintes entravant le choix des filières répondant mieux aux aspirations des jeunes.

Documents de base : Débat sur la valorisation des ressources humaines (janvier 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/01/10/valorisation-des-ressources-humaines/>

8. Promotion de l'esprit et de la culture de l'innovation et de la créativité auprès des jeunes à travers notamment :
 - La formation du cadre enseignant adéquat, en mesure de faire émerger les comportements d'innovation auprès des élèves et des étudiants.
 - L'institution de cours d'initiation à l'univers technologique et au développement de l'esprit d'innovation et de créativité dans les lycées et les universités.

Documents de base : Débat sur la valorisation des ressources humaines (janvier 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/01/10/valorisation-des-ressources-humaines/>

9. Institution d'un système périodique d'analyse des performances des universités en matière de formation, à l'instar des universités américaines et australiennes dans le cadre du programme « Graduates Destination Survey » de manière à mieux cerner les insuffisances et adapter les programmes d'enseignement et de formation aux besoins du marché de l'emploi.

Documents de base : Débat sur la valorisation des ressources humaines (janvier 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/01/10/valorisation-des-ressources-humaines/>

10. Renforcement de la capacité de l'élève à exploiter les connaissances, aujourd'hui abondamment disponibles grâce à l'internationalisation de l'information et à forger l'esprit de citoyenneté et de

partage des valeurs universelles du Tunisien de demain. Les expériences comparées et les réformes menées par l'Estonie et la Finlande méritent d'être une source d'inspiration.

Document de base : Etude Partenariat Tunisie - UE (mars 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/partenariat-tunisie-ue/>

- 11.** Renforcement du système de certification des compétences par des organismes indépendants dans le cadre de la politique active d'emplois, concomitamment à la mise en place de modules de formations complémentaires pour soutenir l'effort des jeunes à acquérir les qualifications requises pour améliorer leur employabilité en Tunisie et dans les pays partenaires.

L'enquête menée par l'IACE en 2016 révèle que les emplois vacants au niveau du secteur privé susceptibles de faire l'objet d'un recrutement immédiat s'élèvent à 145 mille soit près de 24 pourcent du total des chômeurs. Un tiers des besoins concerne les diplômés du supérieur et près de la moitié des besoins se rapportent à une main d'œuvre qualifiée.

Document de base : Etude Partenariat Tunisie - UE (mars 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/publications/etudes-socio-economique/2017/04/04/partenariat-tunisie-ue/>

- 12.** Suppression des dispositions restrictives introduites dans le cadre de la loi 2008-59 du 4 août 2008 pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur agréés de créer, moyennant une simple déclaration, des filiales dans les différentes régions du pays en fonction des opportunités qui se présentent ou de nouvelles filières d'enseignement à l'effet de répondre rapidement aux demandes du marché.

Document de base : débat sur l'université privée (novembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2018/11/debat-universite-privée.pdf/>

- 13.** Création, dans le cadre de loi relative à l'enseignement privé, des établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général concourant aux missions de service public susceptibles de bénéficier de subventions étatiques.

Document de base : débat sur l'université privée (novembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2018/11/debat-universite-privée.pdf/>

- 14.** Profonde réforme du secteur de l'enseignement supérieur dont les contours pourraient s'articuler autour des axes suivants :

- ▮ L'unification de la loi relative à l'enseignement supérieur pour inclure aussi bien l'enseignement supérieur public que l'enseignement supérieur privé, la formation initiale et la formation continue, la recherche scientifique académique et la recherche appliquée.
- ▮ La création d'un organisme indépendant d'accréditation et d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur, à l'instar de tous les pays développés, appelé à donner son label aux établissements publics ou privés sur la base d'un certain nombre de paramètres quantifiables.

- ▮ La mise en place d'un système de passerelle entre les établissements d'enseignement supérieur accrédités du secteur public et du secteur privé permettant à l'étudiant de passer d'un secteur à l'autre pour acquérir la compétence requise.
- ▮ La révision du rôle de l'autorité de tutelle en passant de la logique du contrôle tatillon, cherchant à insérer les différents établissements d'enseignement supérieur dans un carcan annihilant tout esprit d'initiative à une logique de libéralisation créatrice et de promotion de l'esprit d'initiative aussi bien des entités publiques que privées.
- ▮ La refonte des mécanismes du financement public de l'enseignement supérieur en Tunisie en intégrant, suivant des conditions à préciser sur la base des approches suivies dans les pays développés, les établissements d'enseignement supérieur privé d'intérêt général dûment accrédités.

Document de base : débat sur l'université privée (novembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2018/11/debat-universite-privée.pdf/>

15. Adoption d'une stratégie visant à faire de la Tunisie une plateforme d'exportation dans le domaine de l'enseignement supérieur dont les contours seraient axés sur les orientations suivantes :

- ▮ La concrétisation des décisions prises en matière de facilitation de l'octroi de visas et de cartes de séjours aux étudiants étrangers ainsi que des dispositions annoncées pour assouplir les mécanismes de pénalités financières en cas de non-respect des délais du séjour légal en Tunisie.
- ▮ La diligence en matière de mise en œuvre effective de la récente loi adoptée en Tunisie criminalisant toutes les formes de ségrégation raciale et particulièrement le racisme anti-Noir.
- ▮ La révision des dispositions légales et réglementaires de la politique d'émigration permettant d'introduire une dose de flexibilité à l'octroi de visas et de cartes de travail en faveur des étudiants internationaux diplômés des universités.

Document de base : débat sur l'université privée (novembre 2018)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2018/11/debat-universite-privée.pdf/>

III. Promotion du secteur de la santé et de la sécurité sociale

1. Recentrage de la mission du ministère de la santé publique pour en faire une structure ayant un rôle normatif, définissant la politique générale de santé du pays et celle du médicament dans le sens de la rationalisation des dépenses, renforçant les campagnes de prévention et de vaccination, développant la fonction d'anticipation en matière des avancées technologiques, de formation et de diffusion et accélérant la mise en place d'un système d'information digitalisée.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé (octobre 2019)

http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf

2. Réorganisation des structures de santé en dotant les régions déshéritées de services de santé performants et en créant des pôles d'excellence dans les différentes régions économiques, dotées des moyens humains nécessaires à leur bon fonctionnement.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

3. Redéfinition de la politique d'investissement dans la santé publique tenant compte de l'évolution de la médecine du 21e siècle, orientée vers les séjours de courte durée, des plateaux techniques performants et une plus grande disponibilité du personnel soignant ainsi que vers les hospitalisations ambulatoires, l'hospitalisation à domicile, la télémédecine et le système de transport médicalisé performant.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

4. Amélioration de la performance du l'hôpital public, en tant qu'épine dorsale de système de santé publique dans le cadre d'un programme à court et moyen termes visant à :
 - Renforcer la responsabilité et l'autonomie des structures de santé, la lutte contre les pratiques déviantes de l'APC et la corruption et assurer le travail tout au long de la journée dans les hôpitaux publics.
 - Engager un programme de réparation et de maintenance des équipements lourds, de reconstitution des stocks de médicaments et des produits consommables particulièrement pour les maladies chroniques.
 - Améliorer la prime servie aux médecins spécialistes dans les régions de l'intérieur concomitamment à l'accélération des programmes de remplacement des médecins qui ont quitté le secteur public.
 - Maitriser la dépense de santé à travers notamment la réduction de la durée des séjours dans les hôpitaux, le développement des soins ambulatoires, le renforcement des politiques de vaccination et de prévention, la maîtrise et la rationalisation de la consommation de médicaments et surtout de l'antibiotique, source de cout et facteur de risque et de nocivité pour la santé.
 - Renforcer la sécurité dans les services d'urgence et accélérer l'adoption du projet de loi relatif à la responsabilité médicale assurant la protection des médecins tout en préservant les droits des patients.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

5. **Rénovation et modernisation du réseau national des dispensaires pour en faire des structures informatisées, dotées du personnel qualifié et des équipements requis afin d'en faire un système**

de santé décentralisé, offrant les soins essentiels tout en étant des structures de veille et un important levier pour faire face à des éventuelles nouvelles épidémies.

Document de base : Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale de mars 2020

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

6. Engagement d'un vaste programme de redéploiement des moyens humains et matériels et de mise à niveau dans le cadre de pôles de santé publique pour chaque grande région économique. La nouvelle organisation, à mettre en place graduellement, comprend un grand hôpital à vocation universitaire centré sur la recherche, des hôpitaux régionaux et locaux axés essentiellement sur les prestations médicales, faisant l'objet d'un programme de mise à niveau pour se rapprocher des normes internationales au niveau des plans de charge et des bonnes pratiques, reliés entre eux par un système performant de transport médicalisé et de connexion internet haut débit sécurisé pour permettre aux citoyens de bénéficier d'une bonne qualité de soins quel que soit le lieu de leur résidence.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

7. Engagement d'un programme pilote de mise à niveau comprenant un Centre Hôpitalo- Universitaire (CHU), un hôpital régional, un hôpital de circonscription et un centre de soins de base dont les principales composantes seraient axées sur :

- ▮ L'introduction de la comptabilité analytique et de la gestion informatisée des stocks de médicaments et des consommables, de la maintenance des équipements et des différents actes des structures médicales.
- ▮ L'institution de plans de charge inspirés des bonnes pratiques internationales précisant les normes à respecter en matière des qualifications, des équipements et des protocoles thérapeutiques à suivre.
- ▮ La mise en place d'un système de gestion, inspiré de celui en place par le secteur privé, responsabilisant les chefs des structures hospitalières en matière de gestion du personnel, de la maintenance des locaux et des équipements, de la rémunération du personnel en fonction de l'effort déployé, tout en respectant les règles de traçabilité et de transparence et en développant les mécanismes de contrôle et d'audit à postériori.
- ▮ L'adoption d'un système de facturation à l'acte de l'offre de soins à l'instar du secteur privé, prenant en compte le coût direct et indirect des prestations (y compris l'amortissement de l'hôpital) à prendre en charge par l'Etat, la CNAM, les sociétés d'Assurance et les malades.

Le programme pilote, une fois rodé et obtenant une accréditation par une agence indépendante, sera par la suite étendu progressivement aux différentes grandes régions sur une période raisonnable de manière à optimiser l'exploitation de l'infrastructure sanitaire tout en faisant du secteur public de santé un vecteur de rayonnement et de référence en matière d'offre de soins de qualité.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

8. Renforcement de la vocation de la Tunisie en matière d'exportation des soins médicaux et de confort à travers les orientations suivantes :
- ▮ Continuer à aider le secteur privé à recouvrer les créances accumulées pour des considérations éthiques et politiques et à préserver, à travers une politique de maintenance et de mise à niveau, son potentiel de prestation de services.
 - ▮ Inciter les cliniques et les centres spécialisés à recourir à l'accréditation internationale de manière à projeter une image positive sur la qualité des prestations médicales et à garantir la pérennité de cette qualité.
 - ▮ Multiplier les accords cadres avec les caisses de sécurité sociale des pays, particulièrement de l'espace euro-africain, pour le financement des prestations médicales de leurs patients dans les hôpitaux et les cliniques tunisiens.
 - ▮ Augmenter la capacité hospitalière privée, notamment dans les régions frontalières, pour exploiter les opportunités d'une demande potentielle « de proximité » pour les prestations médicales mais aussi thermales.
 - ▮ Explorer sur des bases transparentes les possibilités de coopération et de partenariat entre le secteur public de santé et le secteur privé dans certaines régions en vue d'en améliorer la couverture sanitaire tout en optimisant l'exploitation des moyens humains et matériels disponibles.
 - ▮ Elaborer un statut juridique de l'hôpital privé à but non lucratif assurant, aux côtés de l'hôpital public, le service public de santé ainsi que le développement de la recherche et de la formation, en s'inspirant des nombreux exemples dans de nombreux pays à l'instar de la France, de la Belgique et de Singapour.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (Octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

9. Clarification de la contribution du budget de l'Etat au financement du système de santé dans le sens de:
- ▮ La prise en charge totale des factures des campagnes de vaccination et de prévention, des centres de santé de base ainsi que celles des détenteurs de cartes de soins qui seraient généralisées à toutes les familles vivant en dessous du seuil de pauvreté extrême.
 - ▮ La prise en charge partielle des factures des bénéficiaires de régimes spéciaux de sécurité sociale et de santé et des régimes spécifiques d'assistance maladie (AGM 1&2)

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

10. Motivation du corps médical et paramédical et son engagement dans le recentrage des prestations de soins autour des besoins et des préférences des patients à l'instar de la démarche suivie dans la plupart des autres secteurs, concomitamment à l'implication des patients et de la population d'une manière générale dans la conception des soins et l'évaluation de leurs résultats à travers notamment :

- ▮ Une profonde adaptation du système de formation initiale et de formation continue du corps médical et paramédical aux exigences de l'approche centrée sur le malade avec des besoins et des préférences en évolution continue, en recourant notamment aux structures scientifiques médicales de certification.
- ▮ Une grande vigilance au niveau de la maintenance et de la rénovation des équipements, de l'entretien des locaux de soins et de l'optimisation de la gestion des stocks pour dégager une image positive sur la qualité de l'infrastructure des soins.
- ▮ Un renforcement de la cellule médicale et paramédicale entourant le patient par des spécialistes notamment en psychologie et en sociologie à l'effet d'assurer l'interaction positive des patients et de leurs familles avec les traitements requis.
- ▮ Une participation active des patients et en particulier ceux atteints par des maladies chroniques pour s'imposer, sur les plans de l'alimentation et de l'hygiène de vie, des comportements optimisant l'effet des traitements.
- ▮ Une formalisation du dossier médical qui doit être détenu par le patient et le suivre tout au long de sa vie, en veillant à ce qu'il comporte toutes les données à jour lors des consultations, des analyses, des radios et des traitements quel que soit le prestataire de soins (hôpitaux publics, cliniques, cabinets et centres de soins privés).
- ▮ D'importantes campagnes de sensibilisation visant à rebâtir la confiance entre les patients et leurs familles, d'une part, le corps médical et paramédical, d'autre part.
- ▮ Une évaluation périodique des résultats obtenus en comparaison avec ceux des pays développés pour entretenir la dynamique d'amélioration de la qualité des prestations de soins.

Document de base: Débat sur les enjeux de la réforme du secteur de la santé (décembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/12/debat-enjeu-santé.pdf>

11. Accélération du processus de mise à niveau et d'accréditation des établissements de santé pour faire du secteur de la santé une plateforme d'excellence avec des prestations répondant aux normes internationales dans le cadre d'une démarche ayant pour contours :

- ▮ Une vision globale à long terme, au moins à l'horizon 2030, pour la mise à niveau du secteur de la santé aboutissant à l'accréditation de ses unités, aussi bien publiques que privées sur les plans de la qualité et de la sécurité.
- ▮ Une démarche à court terme amorçant notamment le processus de réhabilitation de l'hôpital public en tant qu'épine dorsale du système de santé tunisien avec notamment le lancement d'un programme pilote de mise à niveau comportant un CHU, un hôpital régional, un hôpital de circonscription, un centre de santé de base de manière à pouvoir l'étendre, sur la base des enseignements qui se dégagent, sur le reste des établissements de santé.
- ▮ Une politique de prévention optimisant les campagnes de vaccination, de traitement des sources de nuisances environnementales, développant au niveau de la population les réflexes de traitement

des maladies dès l'apparition de leurs premiers symptômes à l'effet d'éviter des interventions plus lourdes et plus coûteuses.

Il faudra aussi et surtout un nouvel état d'esprit qui doit animer aussi bien le personnel médical et paramédical que les malades et leurs familles basé sur la confiance et la collaboration dans le cadre de la conciliation entre les obligations et les devoirs des deux parties.

Document de base: Débat sur les enjeux de la réforme du secteur de la santé (décembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/12/debat-enjeu-santé.pdf>

12. Renforcement de l'agence nationale d'accréditation en lui donnant les moyens nécessaires pour exercer son métier en toute indépendance ainsi que la mise en place d'une agence nationale du médicament jouissant de l'indépendance financière et administrative qui doit regrouper toutes les structures qui s'occupent du médicament et du secteur pharmaceutique.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

13. Paiement des arriérés de la CNAM envers l'hôpital public (évalués à près de 700 MDT en 2018) moyennant la mise en place éventuelle d'un crédit relai du trésor ou avec la garantie du trésor tout en accélérant la réforme de la CNSS et de la CNRPS pour qu'elles soient en mesure de verser les arriérés accumulés envers la CNAM.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

14. Evaluation du régime d'assurance maladie pour déterminer les mesures requises pour lutter contre les sous-déclarations des assiettes soumises aux cotisations, ajuster périodiquement les plafonds de remboursement en fonction de l'augmentation des prix des prestations médicales et hospitalières et traiter de façon uniforme les structures de soins qu'elles soient publiques ou privées.

Document de base : Débat sur le dilemme de la santé publique (octobre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2019/10/debat-santé-Tunisie.pdf>

15. Insertion des tunisiens qui n'ont pas de couverture médicale parmi les personnes bénéficiant de cartes de soins dans le cadre des AMG1 et AMG2 et ce dans l'attente de la mise en place d'une couverture universelle des soins essentiels actuellement en cours de préparation. Les personnes totalement dépourvues d'assistance médicale seraient aux alentours de 1 million actuellement.

Document de base : Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale de 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

16. Accélération de la mise en place du registre social unifié permettant notamment de cibler l'aide sociale sur des bases rationnelles. Une importante étape a, déjà, été franchie grâce aux importants travaux de recoupement menés à l'occasion de l'octroi de l'aide sociale du confinement ainsi qu'à la récente institution de l'identifiant unique instituée.

Document de base : Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale de 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

17. Lancement de vastes campagnes d'adhésion à la sécurité sociale en direction notamment de la population employée dans le secteur informel. La population active assujettie à la sécurité sociale est, actuellement, aux alentours de 65 pour cent. De la sorte, un effort particulier doit être déployé pour le reste de la population, particulièrement envers les employés dans le secteur informel en envisageant, éventuellement, en leur faveur des incitations pour l'adhésion à la sécurité sociale et l'enregistrement au registre du commerce.

Document de base : Débat sur les enjeux de la crise économique et sociale de 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2020/05/19/debat-sur-les-enjeux-de-la-crise-economique-et-sociale-de-lannee-2020/>

18. Refonte du système de protection sociale à travers la rationalisation des programmes de soutien en faveur des personnes ne disposant pas d'un revenu minimum lui assurant une vie décente et l'institution d'un mécanisme de protection en faveur des personnes perdant leurs emplois.

Document de base : Débat sur les priorités et les enjeux de l'année 2020 (septembre 2019)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2019/09/23/debat-sur-les-enjeux-et-les-priorites-de-lannee-2020/>

19. Engagement d'une profonde réflexion visant l'instauration d'un revenu universel de base, expérimenté notamment en Finlande et au Canada, pour concilier les exigences de l'économie du marché et de la vérité des prix avec les impératifs de soutien de la classe moyenne et des catégories à faible revenu et de préservation de la dignité humaine.

Document de base : Débat sur la valorisation des ressources humaines (janvier 2017)

<http://forumibnkhaldoun.org/exposes-et-debats/2017/01/10/valorisation-des-ressources-humaines/>

IV. Diaspora Tunisienne à l'étranger

1. Augmentation des transferts des tunisiens résidant à l'étranger moyennant un certain nombre de mesures dont les plus significatifs sont :
- ▮ La réduction du coût des transferts des fonds en ramenant le taux d'une moyenne de 8% à 3% conformément aux objectifs des Nations Unie à l'horizon 2030.
 - ▮ Le lancement d'emprunts obligataires en devises à souscrire par les tunisiens résidant à l'étranger à l'effet de leur offrir des opportunités de placement de leur épargne en Tunisie.

- ▮ Le renforcement des campagnes d'information, à travers les consulats, les réseaux sociaux et les sites dédiés aux tunisiens à l'étranger en vue de les informer sur les possibilités de placement en devises en Tunisie.
- ▮ La mise en place d'une plateforme de transferts sécurisés en ligne pour faciliter les mouvements de capitaux.

Débat sur la place de la diaspora dans le développement de la Tunisie (Janvier 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/01/debat-sur-la-diaspora.pdf>

2. Implication de la diaspora tunisienne à l'étranger dans le processus de développement du pays à travers notamment :

- ▮ La réactivation du Comité de Haut niveau pour les sciences et la technologie regroupant des grandes compétences de tunisiens résidant en Tunisie et à l'étranger pour conseiller le gouvernement sur les stratégies de promotion des activités à haute valeur ajoutée.
- ▮ L'établissement de réseaux de compétences tunisiennes résidentes à l'étranger, en tant que centres de veille pour le positionnement de la Tunisie et en tant que vecteurs de transfert de technologie et de promotion des activités à haute valeur scientifique
- ▮ Le regroupement des différentes associations de la diaspora en fédérations pour faciliter une communication fluide et interactive avec les tunisiens résidant à l'étranger et mieux les insérer dans les stratégies de promotion des exportations et d'attraction des IDE
- ▮ L'encouragement des jeunes professionnels tunisiens résidant à l'étranger à créer, avec leurs homologues dans les pays de résidence, des associations mixtes en tant que structures de mise en relation et de développement du partenariat.

Débat sur la place de la diaspora dans le développement de la Tunisie (Janvier 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/01/debat-sur-la-diaspora.pdf>

3. La conciliation entre le droit des tunisiens à la mobilité professionnelle et la nécessité d'avoir en Tunisie suffisamment de compétences pour faire face aux exigences du développement, il est proposé :

- ▮ Le renforcement des programmes de formation dans les filières fortement sollicitées par les demandes de recrutement à l'étranger à l'instar du secteur médical et du secteur de l'informatique.
- ▮ La révision du système de rémunération des cadres supérieurs en Tunisie en s'inspirant des exemples suivis par le Maroc à l'effet d'améliorer les conditions matérielles des hauts cadres de la nation et des grands patrons dans l'enseignement supérieur et dans la santé.
- ▮ L'implication des compétences tunisiennes résidant à l'étranger dans des actions ponctuelles d'encadrement des étudiants et des jeunes professionnels, dans des programmes de recherche scientifique menés par les universités et les centres techniques

Débat sur la place de la diaspora dans le développement de la Tunisie (Janvier 2020)

<http://forumibnkhaldoun.org/wp-content/uploads/2020/01/debat-sur-la-diaspora.pdf>

Nombre de propositions : 52

- **Innovations : 15 propositions**
- **Valorisation des ressources humaines : 15 propositions**
- **Santé publique : 19 propositions**
- **Diaspora tunisienne : 3 propositions**

Mise à jour le 24 juin 2020